

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

(NON AUDITÉ)

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020
(NON AUDITÉ)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	12 - 14



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Organisme de bassin versant de la Yamaska

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Organisme de bassin versant de la Yamaska, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Organisme de bassin versant de la Yamaska au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention du lecteur sur la note 12 des états financiers qui décrit la situation dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé.

SGR, Comptables professionnels agréés S.E.B.C.L.¹

Granby, le 15 mai 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A129287

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

(non audité)

Page 3

	2020 (12 mois)	2019 (3 mois)
PRODUITS - ACTIVITÉS GÉNÉRALES		
Subvention - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	248 208 \$	61 000 \$
Subventions salariales	52 802	-
Revenus d'intérêts	10 423	3 520
Revenus de commandites	4 250	-
Revenus d'évènements	3 946	-
Contributions volontaires (adhésions)	2 968	998
Dons	2 851	-
Repas assemblée générale annuelle	500	460
Autres revenus	<u>510</u>	<u>875</u>
	<u>326 458</u>	<u>66 853</u>
CHARGES - ACTIVITÉS GÉNÉRALES		
Salaires et avantages sociaux	265 325	52 265
Honoraires professionnels	15 453	16 215
Loyer	12 576	3 939
Frais de bureau et papeterie	8 488	1 133
Frais de déplacement	5 411	999
Frais de formation	3 874	2 056
Frais d'évènements et d'assemblée annuelle	3 731	2 561
Dépenses de réunion	3 146	794
Télécommunications	2 633	555
Assurances	2 624	-
Abonnements et cotisations	2 319	1 738
Location d'équipement	1 443	-
Entretien et réparations d'équipements informatiques	1 439	2 278
Frais de représentation	1 039	457
Promotion et publicité	885	-
Intérêts et frais bancaires	746	572
Entretien et réparations des locaux	714	1 702
Autres dépenses	1 188	67
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 408</u>	<u>100</u>
	<u>334 442</u>	<u>87 431</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	(7 984)	(20 578)
RÉSULTATS - PROJETS (annexe A)	<u>2 889</u>	<u>6 180</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 095) \$</u>	<u>(14 398) \$</u>

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(non audité)

Page 4

	Investi en immobi- sations	Non affecté	2020 (12 mois) Total
Solde au début	3 150 \$	104 494 \$	107 644 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(1 408)	(3 687)	(5 095)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>6 196</u>	<u>(6 196)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>7 938</u></u> \$	<u><u>94 611</u></u> \$	<u><u>102 549</u></u> \$

	Investi en immobi- sations	Non affecté	2019 (3 mois) Total
Solde au début	2 244 \$	119 798 \$	122 042 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(100)	(14 298)	(14 398)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>1 006</u>	<u>(1 006)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>3 150</u></u> \$	<u><u>104 494</u></u> \$	<u><u>107 644</u></u> \$

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA

BILAN

31 MARS 2020

(non audité)

Page 5

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	366 329 \$	265 323 \$
Débiteurs (note 3)	29 102	51 077
Frais payés d'avance	2 080	1 000
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	<u>647 511</u>	<u>567 400</u>
PLACEMENTS (note 4)	-	250 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>7 938</u>	<u>3 150</u>
	<u>7 938</u>	<u>253 150</u>
	<u>655 449 \$</u>	<u>820 550 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	67 878 \$	66 163 \$
Adhésions reçues d'avance	1 740	2 243
Subvention perçue d'avance	239 792	488 000
Apports reportés - Projets (note 8)	<u>243 490</u>	<u>156 500</u>
	<u>552 900</u>	<u>712 906</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	7 938	3 150
Non affecté	<u>94 611</u>	<u>104 494</u>
	<u>102 549</u>	<u>107 644</u>
	<u>655 449 \$</u>	<u>820 550 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

(non audité)

Page 6

	2020 (12 mois)	2019 (3 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(5 095) \$	(14 398) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 408</u>	<u>100</u>
	<u>(3 687)</u>	<u>(14 298)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	21 975	(23 663)
Frais payés d'avance	(1 080)	(1 000)
Créditeurs	1 715	46 362
Adhésions reçues d'avance	(503)	1 718
Apports reportés - Projets	86 990	(33 800)
Subvention perçue d'avance	<u>(248 208)</u>	<u>(61 000)</u>
	<u>(139 111)</u>	<u>(71 383)</u>
	<u>(142 798)</u>	<u>(85 681)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	250 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(6 196)</u>	<u>(1 006)</u>
	<u>243 804</u>	<u>(1 006)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	101 006	(86 687)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>265 323</u>	<u>352 010</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u><u>366 329</u></u> \$	<u><u>265 323</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 31 janvier 2000 et est exempté des impôts sur les bénéfiques. Il vise à regrouper et mobiliser les intervenants du territoire du bassin versant de la rivière Yamaska, afin d'établir et de réaliser en concertation des plans d'action visant à améliorer la qualité de l'eau sur ce territoire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon le même taux que celui exigé pour l'amortissement de l'immobilisation. Tous les autres produits sont constatés à titre de revenus selon les mêmes critères que pour les organismes à but lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement de bureau	10 %
Matériel informatique	30 %

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Ventilation des charges

L'organisme présente les charges salariales regroupées par fonction: Activités générales et Projets.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes à recevoir	23 708 \$	35 586 \$
Taxes de vente à recevoir	-	5 578
Intérêts courus à recevoir	<u>5 394</u>	<u>9 913</u>
	<u>29 102 \$</u>	<u>51 077 \$</u>

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(non audité)

Page 9

4. PLACEMENTS

	2020	2019
Dépôt à terme, échu au cours de l'exercice	- \$	250 000 \$
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 2,43 %, échéant en mai 2020, au coût	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	250 000	500 000
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>250 000 \$</u></u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	5 593 \$	3 495 \$	2 098 \$	2 331 \$
Matériel informatique	<u>22 729</u>	<u>16 889</u>	<u>5 840</u>	<u>819</u>
	<u><u>28 322 \$</u></u>	<u><u>20 384 \$</u></u>	<u><u>7 938 \$</u></u>	<u><u>3 150 \$</u></u>

6. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs	6 944 \$	31 603 \$
Salaires et vacances à payer	36 414	21 363
Retenues à la source	24 206	13 197
Taxes de vente	<u>314</u>	<u>-</u>
	<u><u>67 878 \$</u></u>	<u><u>66 163 \$</u></u>

7. SUBVENTION PERÇUE D'AVANCE

	2020	2019
Solde au début	488 000 \$	549 000 \$
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(248 208)</u>	<u>(61 000)</u>
	<u><u>239 792</u></u> \$	<u><u>488 000</u></u> \$

8. APPORTS REPORTÉS - PROJETS

L'organisme reçoit des montants de subvention pour des projets qui se réalisent sur plus d'un exercice. Les apports reportés sont affectés aux projets suivants:

	2020	2019
Adapt CC	75 000 \$	75 000 \$
Ministre des affaires municipales de l'Habitation	118 422	-
Projet Châtaigne 2020	50 068	-
Projet Entreprise ECO Tox	-	78 000
Ville de St-Hyacinthe	<u>-</u>	<u>3 500</u>
Solde à la fin	<u><u>243 490</u></u> \$	<u><u>156 500</u></u> \$

	2020	2019
Solde au début	156 500 \$	190 300 \$
Montants reçus et à recevoir au cours de l'exercice	<u>647 712</u>	<u>-</u>
	804 212	190 300
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(560 722)</u>	<u>(107 623)</u>
Solde à la fin	<u><u>243 490</u></u> \$	<u><u>156 500</u></u> \$

9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour les locaux totalise 22 766 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

9. ENGAGEMENTS (SUITE)

2021 22 766 \$

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour la location d'équipement de bureau totalise 638 \$ et les versements au cours du prochain exercice sont les suivants :

2021 638 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme n'exige généralement pas de caution. Au 31 mars 2020, 89 % des comptes clients sont à recevoir de trois clients (98 % de trois clients au 31 mars 2019).

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. La direction suit de près l'évolution mais l'incidence de cette situation sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être évaluée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

(non audité)

Page 13

	2020 (12 mois)	2019 (3 mois)
ANNEXE A - RÉSULTATS - PROJETS		
PRODUITS		
Projet Réseau	79 798 \$	12 000 \$
Projet châtaigne d'eau	76 341	-
Collectif Lac Boivin	62 576	17 000
Baie Saint-François	50 933	-
Tortue des bois	35 506	4 189
Renaissance Lac Brome	29 160	16 263
Fédération UPA de la Montérégie	28 376	-
Ville de Saintt-Hyacinthe	27 378	-
Ville de Cowansville	23 727	12 284
MRC des Maskoutains	18 020	-
Mandat DGIE	16 424	22 000
Ville de Lac Brome	16 263	-
Ville de Granby	14 467	5 214
Municipalité de Saint-Damase	13 550	-
Ville de Saint-Césaire	12 925	-
Ville de Farnham	12 707	-
Ville d'Acton Vale	11 390	-
Ville de Bromont	11 346	-
Projet Je connais ma Yamaska	7 465	-
Autres projets	<u>12 371</u>	<u>18 673</u>
	<u>560 723</u>	<u>107 623</u>

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020****(non audité)****Page 14**

	2020 (12 mois)	2019 (3 mois)
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	430 543	74 775
Honoraires professionnels	38 565	13 026
Déplacements projet	23 647	1 438
Frais de laboratoire et d'échantillonnage	16 957	3 702
Matériel	14 263	-
Loyer	12 576	-
Frais d'évènements et réunion	7 721	-
Télécommunications	4 117	5 790
Frais de repas	3 244	2 324
Frais d'envoi	2 088	107
Formation	1 484	-
Papeterie et fournitures de bureau	1 044	281
Assurances et cotisations	906	-
Entretien et réparations	586	-
Autres dépenses	<u>93</u>	<u>-</u>
	<u>557 834</u>	<u>101 443</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>2 889</u></u> \$	<u><u>6 180</u></u> \$